



**Association Française des Décorés
du Mérite Allemand**

**Französische Gesellschaft der
Träger des
Bundesverdienstordens**

*Association régie par la loi de 1901 et placée sous le Haut Patronage de
Monsieur le Président de la République*

L'Association Française des Décorés du Mérite Allemand (AFDMA) a été fondée en 1998 par André Bord(†), ancien ministre et Président de la Commission Interministérielle de Coopération franco-allemande, et par le Général de corps d'armée (c.r.) Jean-Louis Brette, ancien Commandant en Chef des Forces Françaises en Allemagne. André Bord en fut le Président jusqu'en 2004. Le Général Brette lui a succédé jusqu'en 2016. Elle est actuellement présidée par le **Général Bertrand Louis Pflimlin**.

Se référant à

- la qualité de ses membres dont les mérites ont été reconnus de façon particulière par le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne,
- leur présence sur l'ensemble du territoire national,
- la diversité de leurs origines et de leur expérience franco-allemande,
- aux responsabilités, souvent éminentes, qu'ils ont exercées, ou qu'ils exercent encore,

L'**AFDMA** a pour but

- d'amener de nouveaux secteurs de la société française à une meilleure connaissance de l'Allemagne,
- de promouvoir et de renforcer la coopération franco-allemande sur le terrain, au sein des sphères d'influence de ses membres et dans les domaines où ceux-ci exercent ou ont exercé une activité professionnelle ou associative,

Pour ce faire, l'**AFDMA**

- agit en coopération avec les autorités diplomatiques et consulaires allemandes, les représentants locaux des collectivités et des organisations socioprofessionnelles, en liaison avec les associations dont l'objectif est de promouvoir la relation franco-allemande, notamment la Fédération des Associations Franco-Allemandes pour l'Europe (FAFA), dont elle est membre adhérent.
- opère en étroit partenariat avec la *Deutsche Gesellschaft der Mitglieder der Französischen Ehrenlegion und des Nationalen Verdienstordens* (Association allemande

*Général O. de Becdelièvre
Secrétaire Général de l'AFDMA
101 bis rue LAURISTON
75116 Paris
Mail : oldebecdelievre@yahoo.fr*

des Membres de la Légion d'Honneur et de l'Ordre National du Mérite français), association jumelle, partenariat pouvant être étendu à des pays tiers.

- publie, trimestriellement, une « *Lettre d'information* » sur l'Allemagne et la coopération franco-allemande. Elle attribue en outre un « *Prix* » à des élèves de Terminale de différents lycées, particulièrement méritants dans l'apprentissage de l'allemand ou engagés dans les échanges entre nos deux pays. Elle organise également des « *voyages thématiques* » à l'intention de ses membres. Elle peut entreprendre toute action et organiser tout événement susceptible de s'inscrire dans la réalisation de ses objectifs.

L'**AFDMA** est dirigée par un bureau comprenant :

Président : M.**Bertrand Louis Pflimlin**, Général de brigade (2S) ancien attaché militaire

Vice Président : M.**Jean-Paul Kieffer**, Colonel (e.r.), ancien membre du Secrétariat permanent du Conseil F-A de Défense et de Sécurité

Vice Président : M.**Francis Bellanger**, ancien Ambassadeur et S.G. de l'OFAJ

Secrétaire général : M.**Olivier de Becdelièvre**, Général de brigade (2S), ancien attaché militaire

Trésorier : M. **Bernard Lallement**, Conseiller des Affaires étrangères (e.r.) ancien Président de la FAFA

Secrétaire générale adjointe : Mme **Marie-Hélène Weber-Goubin**, Directrice de programmes à Executive Education, Sciences Po Paris

Délégué « Communication » : M. **Bernard Viale**, Coordonnateur (e.r) OFAJ

Président d'honneur : M.**Jean-Louis Brette**, Général de corps d'armée (2S)

L'**AFDMA** est représentée sur le territoire national par des délégués régionaux :

- pour l'Alsace-Lorraine-Champagne-Ardennes, respectivement à Strasbourg, Mme **Andrée Kempf**, Directrice (e.r) de la Fondation Entente Franco-Allemande (FEFA),
à Grossbliedersstroff, M. **Jean-Marie Fèvre**, Maître de conférences et à Reims par M. **Christian Lefebvre**, avocat.
- pour l'Aquitaine, Poitou-Charentes et Limousin, à Cognac, M.**Julien Hauser**, représentant en France du Volksbund Deutscher Kriegsgräberfürsorge
- pour l'Auvergne, Rhône-Alpes et Franche-Comté, à Riom, M. **Jean Virlogeux**
- pour l'Île-de-France, Mme **Rose de Beaufort**
- pour Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Corse, à Toulouse, M. **Horst Hombourg**, Professeur d'université
- pour la Normandie, le Nord-Pas de Calais- Picardie, à Caen, Mme **Anne-Marie Denizot**, Présidente de l'Association caennaise pour la connaissance de l'Allemagne (ACCA)
- pour les Pays de Loire, la Bretagne et le Centre-Val de Loire, au Mans M. **Jean-Paul Couasnon**, Président de la Maison de l'Europe et du Comité de Liaison Maine-Basse-Saxe

Le montant de la cotisation annuelle est de 30 €.

Général O. de Becdelièvre
Secrétaire Général de l'AFDMA
101 bis rue LAURISTON
75116 Paris
Mail : oldebecdelievre@yahoo.fr